

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE, J SOUBEYRAND, M THINON, P MAISONNEUVE JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, F CHASSON (proc de M CEYSSON), A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIEILHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers
En exercice : 52
Présents : 43
Procurations : 2
Votants : 45
Absents : 7
Date de convocation : 8/03/2023

Secrétaire de séance : P MAISONNEUVE
Absents : K ESSAYAR, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD.
En présence des suppléants non votants : B LADRAY et JP MARRON

Objet : Lancement d'une procédure formalisée pour un marché de fourniture en carburants.

Le marché 2019-07, comportant deux lots, attribué en 2019 à deux entreprises distinctes, pour la fourniture de carburants (gazole, sans plomb, adblue) avec cartes d'accréditation, prend fin en juillet prochain.

Conformément à la délibération DEL n°23072020-05 du Conseil Communautaire en date du 23/07/2020, relative aux délégations de pouvoir du Conseil au Président, il doit être autorisé par délibération en ce qui concerne la préparation et la publication de toutes procédures égales ou supérieures aux seuils européens (procédures formalisées).

Le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser à préparer et publier le dossier de consultation pour la fourniture de carburants avec cartes d'accréditation, dans les conditions suivantes :

- procédure : formalisée en appel d'offres ouvert de type accord cadre à bons de commande
- durée des marchés : 1 an renouvelable 3 fois soit 4 ans au total
- montant prévisionnel

LOT 1	Fourniture de carburant pour le parc de véhicules du service Prévention et Gestion des Déchets	590 000 € HT
LOT 2	Fourniture de carburant et services associés pour le parc automobile de la CCBA	19 000 € HT

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :
- Autorise le Président à préparer et lancer la consultation dans les conditions susvisées ;
 - Prend note, qu'au terme de la consultation, la commission d'appel d'offres sera chargée de choisir les fournisseurs ;
 - Précise que le Conseil Communautaire devra, par délibération ultérieure, autoriser le Président à signer les marchés avec les prestataires retenus par la CAO.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCCEL, le 15 mars 2023
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230314-DEL14032023-32-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023